

Il est indiqué à la page 1345 du Journal des Débats de 1914, que sir Thomas White, en concluant ses remarques, demanda le privilège de proposer l'ajournement du débat. Cette proposition fut agréée.

#### En 1922

Le premier mai 1922, M. J. E. Fontaine (Hull) proposa:—

“ Que dans l'opinion de cette Chambre le gouvernement du Dominion devrait considérer opportun d'étudier les voies et moyens judicieux en vue d'établir un système de pensions au vieil âge au Canada.” (Voir Journal des Débats, 1922, Vol. II, p. 1303).

La résolution de M. Fontaine fut approuvée.

Le PRÉSIDENT: Je comprends que M. Fontaine désire, par cette résolution faire comparaître devant ce comité un autre témoin.

M. FONTAINE: Je proposerais qu'un représentant des unions ouvrières nationales de Québec fut appelé à comparaître devant ce comité.

M. PRESTON: J'appuierai cette résolution.

Adoptée.

Le PRÉSIDENT: Maintenant, messieurs, nous allons procéder à l'audition du témoignage de M. Moore, le président du congrès des métiers et du travail au Canada.